



# 3<sup>eme</sup> Grand Prix de Valberg

Samedi 31 mai 2025

Affiche par Guilhem DOUTEY

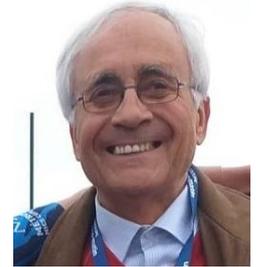




DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES



Valberg



## **Le mot du Président de l'Olympique Cyclo Club d'Antibes Juans-les-Pins (OCCA).**

Il y'a 3 ans, lors de notre candidature pour postuler en Nationale 3, avec une équipe maralpine qui participe aux manches de la Coupe de France de Nationale 3 sous l'appellation « Antibes Alpes-Maritimes », nous avons déjà en projet d'organiser une manche montagnarde pour cette Coupe de France N3.

Pour cela nous avons rodé notre projet en organisant en 2023 et 2024 les Championnats régionaux Elite, Open 1 et U23 avec des parcours à chaque fois différents.

Il fallait bien cela pour pouvoir ajuster, valider et proposer à la FFC le parcours 2025.

Parcours qui part de Valberg et arrive à Valberg en parcourant des sites touristiques remarquables des Alpes-Maritimes.

Les Gorges du Daluis d'abord et puis le retour finale vers l'arrivé par les majestueuse et spectaculaire Gorges du Cians.

Parcours de 136 km, avec certes seulement 122 km de course, mais un peu plus de 3000 m de dénivelé positif et une montée finale vers Valberg de 28 km. Cette ascension finale, par palier, vont mener les concurrents de 338 m à 1669 m. Soit un peu plus de 1400 m de dénivelé.

Il n'est pas difficile de prédire que ce ne sera pas un sprint massif qui désignera le vainqueur. Mais à coup sure, un homme fort, plutôt typé grimpeur.

Pour preuve, le Championnat Elite 2023 a été remporté par Adrien MAIRE (AVC Aix) actuellement professionnel Unibet Tietema Rockets et celui de 2024 par l'ancien professionnel de la Continental Nice Métropole CA, Tristan DELACROIX (AVC Aix)

Un spécial remerciement au Département des Alpes-Maritimes qui nous suit dans nos projet de développement sportif, à nos partenaires privés, à la ville d'Antibes Juan-les-Pins et à la trentaine de bénévoles qui pour un samedi laissent leur vélo au garage pour faire en sorte que cette épreuve se déroule dans les meilleurs conditions possible de logistique et de sécurité.

Merci à la ville de Péone / Valberg, au Club des Sports des Portes du Mercantour qui nous permettent de bénéficier d'une logistique adaptée à ce niveau d'épreuve. Valberg est le théâtre de l'arrivée de l'épreuve professionnelle depuis quatre ans la Mercan'Tour Classic organisée par MERMONT Organisations de Christophe MENEL.

Je souhaite à tous les concurrents de prendre du plaisir sur cette belle et rare épreuve amateur dans les Alpes-Maritimes, terre du vélo, et d'y revenir bientôt.

**Dominique HERCKEL**  
Président OCC Antibes



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES



Valberg

## Le mot du Président du Département des Alpes-Maritimes.

Les Alpes-Maritimes sont plus que jamais un territoire béni des dieux pour la pratique du cyclisme. De Paris-Nice au Tour de France, les plus grands champions y ont laissé leur empreinte et nombre de professionnels choisissent nos routes pour s'entraîner. Sans chauvinisme aucun, on peut les comprendre !



Entre le Département et le vélo, se sont tissés des liens solides, illustrés aussi par le Tour des Alpes-Maritimes et la Mercantour Classic. Valberg, en particulier, s'inscrit au cœur de cette vitalité sportive tout terrain, qui marie avec bonheur le cyclisme sur route, le VTT et le gravel.

Le Grand Prix de Valberg organisé par l'OCC Antibes et le Club des Sports du Mercantour participe de cette dynamique.

Je remercie Dominique Herckel, Christian Guémy et leurs équipes pour toute l'énergie qu'ils consacrent à mettre sur pied cette belle épreuve qui emprunte un parcours parmi les plus sublimes de notre territoire.

Grand amoureux du sport à titre personnel, j'en ai fait une politique prioritaire au Conseil départemental.

Le sport déborde en effet de son propre cadre. C'est à la fois un art de vivre, le creuset de valeurs, un vecteur d'attractivité pour un tourisme écoresponsable et, je le répète souvent, le premier et le meilleur des médicaments.

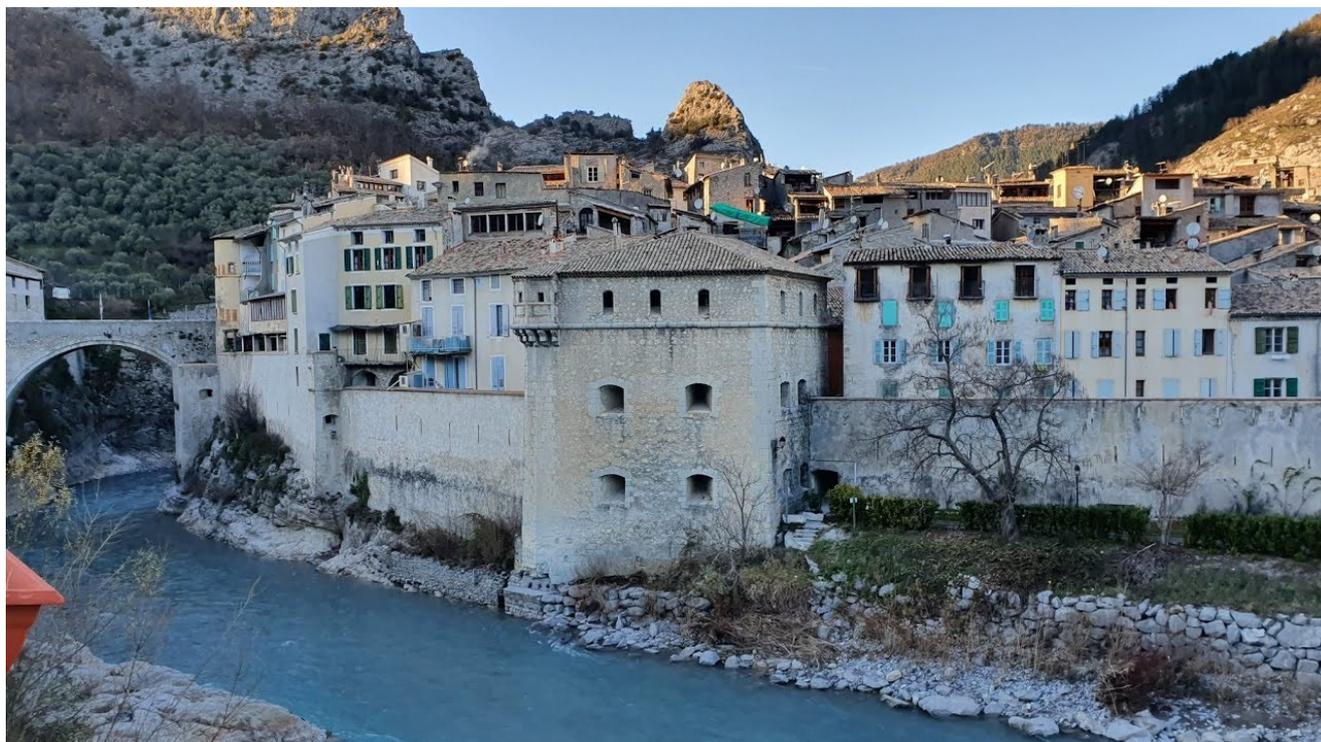
Cette politique sportive passe par la promotion de compétitions majeures, mais aussi par un soutien conséquent aux associations afin de favoriser le sport pour tous, par le développement des pistes cyclables, ou encore la mise en œuvre de sept cols connectés – d'autres vont suivre – qui renforcent l'attractivité de notre territoire sans le dénaturer.

Il n'est de plus bel écrin pour le vélo que les Alpes-Maritimes. Des paysages d'exception, des parcours pour tous les niveaux, des cols mythiques : qu'ils recherchent la performance ou la villégiature, le paradis des cyclistes est bien ici.

Le cyclisme est pour moi le parfait symbole d'une transition écologique positive, épanouissante, qui permet à chacun de prendre du plaisir, à son rythme, tout en prenant soin de notre planète.

Je me réjouis par avance du bras de fer entre grimpeurs qui va animer nos routes valberganes ce 31 mai. Excellente course à tous !

**Charles Ange Ginésy,**  
Président du Département des Alpes-Maritimes



## Entrevaux



Entrevaux dans les Alpes de Haute Provence, se situe à 70 kilomètres de Nice et 80 kilomètres de Digne les Bains.

Née de l'antique cité romaine « Glanates » qui devint l'évêché de Glandèves au Vème siècle, Interrivos, Entrevaus puis Entrevaux.

La cité fortifiée s'est développée autour d'un éperon rocheux, dans une boucle du fleuve Var, dominée par la citadelle.

Entrevaux a reçu le label « village et cité de caractère ».

La commune fait partie de l'association Les Plus Beaux Villages de France.



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

  
Valberg



## A la découverte du village de Péone

Ancienne forteresse médiévale, ce charmant village des Alpes Maritimes, à l'origine de la station de Valberg (à 8km), est riche d'une histoire mouvementée et passionnante.

Son origine remonte au XIème siècle sous le nom de « Pigona » puis « Pedonas » issu du toponyme PEN qui signifie rocher, hauteur, en raison des pics rocheux qui surmontent le village, les « Demoiselles ».

Péoniens et Guillaumoises étaient en conflits permanents, chacun revendiquant leurs droits sur les pâturages. En 1391, le village de Péone fut pillé et incendié, il ne reste aujourd'hui que très peu de vestiges "du château" qui surplombait le village.

Péone, berceau de deux reines : Marie-Julie Clary (1771-1845) épousa Joseph Bonaparte souverain de Naples et d'Espagne et Désirée Clary (1777-1860) se maria avec Jean-Baptiste Bernadotte, maréchal de France et roi de Suède.

Bien qu'il ne reste aujourd'hui qu'un seul hôtel, « Le Col de Crous », on recensait en 1789, 4 maçons, 7 cordonniers, 6 maréchaux-ferrants, 5 prêtres, 2 notaires, un médecin, un chirurgien, un maître d'école, un fabricant de papier, un boulanger, un cuisinier, un tisserand, un cabaretier...et une fabrique de draps !

Outre cette importante fabrique de draps (4 foulons produisaient feutre et draps), l'activité principale des habitants était l'agro-pastoralisme : élevage de brebis et de vaches laitières.

Chaque famille possédait une ou deux vaches laitières et son propre troupeau d'ovins. Beaucoup d'entre elles tissaient pour leurs besoins propres durant les longues soirées d'hiver. Les couvertures **ainsi** réalisées résultaient d'un tissage unique en Europe, grâce à la laine blanche ou noire, issue de la brebis Mouréous (museau roux), la « Rouge de Péone ».



## Valberg depuis 1936 : The place to be

Valberg est une station de sports d'hiver et d'été située sur les communes de Guillaumes et de Péone dans le département des Alpes-Maritimes.

La station est localisée dans la zone géographique des Alpes du Sud, et s'étend du massif du Mont Mounier (2 817 m), au nord, à celui du Dôme de Barrot (2 136 m), au sud. Elle s'allonge sur deux kilomètres en adret, à 1 700 m d'altitude, entre vallée du Haut-Var à l'ouest et vallée du Haut-Cians à l'est.

Ouverte en 1936, la station a fêté ses 80 ans en 2016.

La station de Valberg, dont le domaine skiable est relié à celui de Beuil-Les Launes, compte 90 km de pistes de ski alpin, s'étirant entre 1 500 et 2 027 mètres d'altitude.

Le domaine skiable (y compris celui de Beuil) compte 56 pistes de ski alpin, 3 pistes de ski de fond et 23 remontées mécaniques dont 7 télésièges ; soit 12 vertes, 10 bleues, 28 rouges et 6 noires, ainsi que les 2 pistes rouges de 12 km chacune et l'unique piste bleue de 1 km destinées au ski de fond.

En dehors de la période hivernale, la station offre de nombreuses activités, notamment avec le circuit de découverte du Sentier planétaire, le circuit du lac du Sénateur (pêche à la truite), les circuits de randonnée pédestre ou cycliste sur route ou en VTT.

Une école d'aéromodélisme, les promenades à quad ou à gyropode Segway, à poney pour les petits, à cheval pour les grands et, en été, du canyoning

La visite guidée d'un rucher avec ses abeilles et la découverte des marmottes au lieu-dit « Cumba Clava » au hameau des Launes.

La station dispose d'un important parc des sports attenant à l'avenue de Valberg. D'Ouest en Est, celui-ci comprend des terrains de tennis, une grande salle polyvalente (l'espace Mounier) à la fois salle omnisports (volley, hand, basket, gymnastique...) et salle de réunion ou de spectacles, un grand terrain équipé (basket, volley), une piscine chauffée couverte été et hiver, un jardin d'enfants entièrement équipé, depuis 2013 un mini-terrain multisports (foot, hand, basket) et, depuis 2015, un pump-track et un skate-park.

La station dispose également d'un golf à neuf trous, d'un hélicoptère et d'un altiport destiné aux petits avions de tourisme.



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

  
Valberg



## Le Village de Guillaume

Guillaumes est un village du Haut Pays des Alpes-Maritimes, situé au cœur des Gorges Rouges du Cians et de Daluis appelé aussi le Colorado Niçois et à l'entrée de la Haute Vallée du Var.

A moins de 100 km du littoral et de Digne, à proximité immédiate de la station de Valberg (13km), la commune bénéficie d'un environnement de qualité et d'une biodiversité exceptionnelle.

Elle est une des portes de la Réserve Naturelle Régionale des Gorges de Daluis et du Parc National du Mercantour et une halte incontournable de la route des grandes Alpes.

Entre le monde d'en haut et le monde d'en bas, Guillaumes est un village recherché pour son charme, son paysage, son histoire, son riche patrimoine, son cadre de vie, ses fêtes, ses foires et ses traditions. Puisque son altitude varie de 650 à 2500 mètres, la commune peut vous proposer en toute saison un large choix d'activités de plein air..

Guillaume est très fréquenté par les cyclistes. C'est l'accès aux grands cols, notamment pour ceux qui veulent faire le traditionnel triptyque : Col de la Cayolle (2 324 m), Col d'Allos (2250 m) et le Col des Champs (2087 m).

Mais les coureurs du Championnat régional Elite / U23 / Open1 n'auront pas le loisir de s'attarder. Ils passeront juste à côté du cœur du village. En bas de la descente en provenance de Valberg, ils vont tout de suite prendre à droite et se diriger vers Valberg par Péone. Final par 15 km d'ascension qui servira assurément de juge de paix.



## Organisation

Directeur de l'épreuve :	Dominique HERCKEL	06 11 37 90 59
Coordinateur logistique	Pierre HERMAND	06 81 42 82 35
Président du Jury :	Sven CALUS	06 21 19 98 64
Juge à l'arrivée :	Sandrine ROBIC	
Commissaire 1 :	Cedric GARAIX	
Commissaire 2 :	Severine LOPEZ DIAZ	
Commissaire Moto 1	Julien NUGUE	
Commissaire Moto 2 :	Didier ROUSSET	
Voiture Balai :	Marc GARNIER	06 62 29 89 41
Speaker / Animation Podium	Jean-Claude COMBY	06 84 35 75 02
Photographe	Patrick BUTAUX	06 62 23 51 09
Chronométrage S.T.S. :	Philippe BESSETTES	
Médecin :	Docteur Roland GIRAUD	07 86 42 63 84
Véhicule secours :	UDPS 06	
Moto sécurité :	AMSR	06 74 78 68 12
Voiture ouvreuse :	ACP	
Voiture radio / dépannage neutre :	ACP	06 20 14 55 36
Moto Ardoisier / Ardoisière	AMSR	06 74 78 68 12
Liaison Radio/Tour avec podium	ACP	06 20 14 55 36
Coordination signaleur :	Marc GARNIER	06 62 29 89 41
Gestion Invités :	Arnaud RIDEL	06 42 44 55 58
Pilote voiture médecin :	Christian GUEMY	06 48 64 83 78
Pilote voiture Président du Jury :	ACP	06 20 14 55 36
Pilote voiture Arbitre 1 :	Christophe MENEI	06 82 94 84 28
Pilote voiture Arbitre 2 :	Jean-Luc PETIT	06 70 37 67 61
Voiture Dépannage avant neutre 1	ACP	06 20 14 55 36
Voiture CD06 Dépannage neutre 2	Laurent EPAILLY	06 71 49 63 16
Voiture OCCA Dépannage neutre 3	Lionel FLAMENT	06 25 62 15 71
Accueil Officiel / Organisation :	Maryline HERCKEL / Lisa EPAILLY / Maryse GARNIER	
Dossard / Transpondeur :	FFC	
Logistique Valberg :	Christian GUEMY	06 48 64 83 78
	Alain SANTY	06 22 65 46 01
Hôpital Puget-Théniers	Cas de blessures légères	04 93 05 00 30
Hôpital Pasteur Nice	Transport par hélicoptère	04 92 03 77 77



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES



## Règlement

### 3eme GP de Valberg 31 mai 2025

### Manche de la Coupe de France FFC Nationale 3

#### Article 1 : Organisation

Le 3eme Grand Prix de Valberg, support d'une manche de la Coupe de France de Nationale 3, est organisé par l'Olympique Cyclo Club d'Antibes Juan-les-Pins (OCC Antibes) et le Club des Sports des Portes du Mercantour (CSPM).

Cette Coupe de France se déroule sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) et plus particulièrement sous celui des Coupes de France. Elle est de classe « Elite Nationale » 1.12.1. Le 3eme Grand prix de Valberg est inscrit au Challenge Raymond Poulidor

#### Article 2 : Programmation

Cette Coupe de France se déroulera le samedi 31 mai 2025. Elle bénéficie de l'aide du Département des Alpes-Maritimes, des communes d'Antibes Juan-les-Pins et de Péone-Valberg.

#### Article 3 : Participation

La Coupe de France des clubs est réservée aux équipes labélisées Nationale 3.

Les équipes seront constituées de coureurs avec licence amateur Elite ou Open 1 exclusivement.

Effectif minimum de 4 coureurs pour prendre le départ et un maximum de 6 coureurs.

Les équipes ayant que 4 coureurs au départ seront pénalisées de 15 points.

Les équipes absentes d'une manche de la Coupe de France de N3 ou avec un départ refusé pour insuffisance de coureur seront pénalisées de 75 points.

Des équipes hors DN peuvent être invitées (Wild Cards) sur sélection par l'organisateur dans le cadre du quota maximum pour l'épreuve de 30 équipes.

Ces équipes Wild Cards peuvent être une équipe de club, une sélection départementale ou régionale (ne faisant pas appel à des coureurs appartenant à des structures de niveau supérieur et à des structures déjà participantes) ou à des clubs étrangers dans la limite de 4 équipes maximum et / ou dans le respect des accords frontaliers. Ces équipes étrangères ne pourront pas être des équipes continentales étrangères déclarées à l'UCI.

Les équipes Wild Cards devront suivre les règles de participation des équipes labélisées : 4 coureurs minimum, 6 maximum. Licence Elite amateur ou Open1.

Les candidatures Wild Cards seront à communiquer à J-15 de l'épreuve à la FFC par l'organisateur. La FFC donnera son avis sur cette invitation au plus tard à J-8.

Les coureurs Wild Cards peuvent participer au classement général individuel. Elles ne rentrent pas dans le classement par équipe de chaque épreuve et celui évolutif de la Coupe de France.

#### Article 4 : Engagement

Engagement obligatoire par internet (outil Cicle Web Equipe) au plus tard à J-6 avant le début de l'épreuve.

Cela concerne la liste des 6 titulaires et des 3 remplaçants.

Pour les équipes Wild Cards étrangères : engagement par bulletin format UCI auprès de l'organisateur.

Les modifications de la liste des engagés, titulaires et remplaçants pourront intervenir jusqu'à J-3 avant le début de l'épreuve avec l'outil Cicle Web Equipe.



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

  
Valberg

### **Article 5 : Départ et Arrivée**

Le départ fictif sera donné à 12h00 sur la Place Charles GINESY à Valberg.

Le départ réel sera donné sur la ligne droite de la D2202 à la sortie de Guillaumes (km 13.7).

La descente de Valberg à Guillaume sera neutralisée.

Départ arrêté sur la D2202 pour permettre aux assistants de récupérer les équipements des coureurs. Cette portion de route sera fermée et sécurisée par la Gendarmerie de Guillaumes jusqu'au départ de l'épreuve et le début des Gorges de Daluis.

Les DS se positionneront sur deux files pour récupérer plus rapidement les équipements de leurs coureurs

L'arrivée sera jugée sur la place Charles GINESY au centre de Valberg.

A l'arrivée, les DS devront rejoindre l'espace équipe qui leur est réservée 300 mètres à gauche avant l'arrivée.

### **Article 6 : Permanence**

Les dossards, plaques de cadre et transpondeurs seront à retirer par les Directeurs Sportifs pour les équipes avec présentation des licences des coureurs et du DS.

La permanence se déroulera Parc des Sports - Salle Mourier. Avenue de Valberg. D28. Coté sortie de Valberg vers Beuil.

**Vendredi 30 mai de 16h30 à 18h30**

**Samedi 31 mai de 8h30 à 9h45**

Les plaques de cadre, dossards et transpondeur sont à retourner à la table des dossards à l'arrivée.

### **Article 7 : Réunion Directeurs Sportifs**

Elle se déroulera à partir de 10h00 Parc des Sports - Salle Mourier.

L'ordre des véhicules sera d'abord celui du classement par équipe de la Coupe de France. Ensuite tirage au sort entre les équipes Wild Cards.

### **Article 8 : Réunion Sécurité**

Elle se déroulera après la réunion des DS à 10h30 Parc des Sports - Salle Mourier.

Sont concernés : Le coordinateur des signaleurs, la voiture ouvreuse (ACP), le Médecin, les Motards d'AMSR et les secouristes de l'UDPS06.

### **Article 9 : Présentation des équipes :**

Les équipes devront se présenter au podium, en tenue de course, entre 10h30 et 11h45 et respecter l'ordre de présentation qui leur sera communiquée.

### **Article 10 : Appel des coureurs**

Les coureurs devront se présenter dans le sas de départ, sur la place Charles GINESY, à parti de 11h45

### **Article 11 : Radio Tour et Ardoisier(re)**

Les liaisons radio seront assurées par ACP Assistance. Fréquence 157.550 Mhz.

Pour les véhicules 100% électrique, informer ACP du modèle ou fournir une batterie 12 V pour alimentation des radios.

ACP assurera une liaison radio en direct avec le podium à Valberg.

Tout matériel non restitué à la fin de l'épreuve ou rendue détérioré sera facturé au prix du neuf.

Une moto AMSR avec Ardoisier ou Ardoisière couvrira l'épreuve.



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

Valberg

### **Article 12 : Assistance technique neutre**

Trois voitures d'assistance dépannage neutre seront sur l'épreuve. Des bouteilles d'eau seront à son bord. Des roues seront sollicitées auprès des Directeurs Sportifs.

### **Article 13 : Protection de l'épreuve**

L'épreuve bénéficie uniquement d'une priorité temporaire de passage. Les coureurs doivent respecter le code de la route, surtout s'ils sont lâchés. Les ronds-points et terre-plein central sont à prendre impérativement par la droite.

Ne pas respecter cette règle vaut pénalité et mise hors course à la demande des arbitres.

Des carrefours et intersections seront protégés par des signaleurs identifiés avec des chasubles jaunes ou oranges et un panneau réversible.

Une voiture ouvreuse « Attention épreuve Cycliste », dix-sept motards de l'Association Motocyclistes Sécurité Routière (AMSR), équipés de radio et une trentaine de signaleurs couvriront la course.

### **Article 14 : Véhicules officiels**

La bulle course comprend : 1 voiture ouvreuse (ACP) - 1 voiture Directeur de course / Président du Jury (ACP) - 1 voiture radio / dépannage neutre (ACP) – 2 voitures dépannage neutre (OCCA) – 2 Voitures Arbitre – 2 motos Arbitre - 1 voiture médecin – 1 moto Radio Tour – 1 moto Ardoisier/Ardoisière – 2 ambulances (UDPS06) - 1 voiture balai fin de course.

### **Article 15 : Véhicules suiveurs**

Un véhicule suiveur est autorisé pour chaque équipe. Le conducteur du véhicule suiveur doit être titulaire d'une licence FFC valide et d'un diplôme d'entraîneur fédéral ou un diplôme d'Etat option cyclisme.

Les conducteurs sont invités à la plus grande prudence dans la traversée des agglomérations et hameaux. Les membres du Jury d'arbitrage veillent au respect scrupuleux de cette règle. Tous manquement à cette consigne ou faute grave entraînera la mise hors course du véhicule suiveur.

### **Article 16 : Ravitaillement**

Ravitaillement autorisé par les véhicules des équipes à partir du km 30 jusqu'à 20 km avant l'arrivée. Suivant les conditions météo, les Arbitres pourront modifier cette règle des 20 derniers kilomètres.

Le ravitaillement par les DS se fait sur appel par radio tour, derrière la voiture du Directeur de Course / Président du Jury, après avoir reçu l'autorisation de ravitailler.

Une zone de ravitaillement fixe est prévue.

### **Article 17 : Zone de déchets**

Le parcours traversant des sites protégés, il n'y aura pas de zone de déchets. Chaque coureur doit conserver ses déchets ou les remettre à la voiture suiveuse.

### **Article 18 : Délai d'élimination**

Les coureurs retardés de plus de 10 minutes au pied des Gorges du Cians, Gare de Rigaud le Cians (km 108), peuvent être mis hors course.

Le délai d'élimination est de 15%. Sauf contrainte de sécurité



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

Valberg

### Article 19 : Les classements

Les classements sont établis par transpondeur et photo finish.

Classement de la montagne :

GPM1 : Col St Raphael km 53 3pts / 2pts / 1pt

GPM2 : Ascrocs km 67.1 (1<sup>er</sup> passage) 3pts / 2pts / 1pt

GPM3 : Ascrocs km 86.6 (2eme passage) 3pts / 2pts / 1pt

GPM4 : Les Launes (Beuil) km 132 3pts / 2pts / 1pt

Classement des RUSHS :

RUSH 1 : 3pts / 2pts / 1pt

RUSH 2 : 3pts / 2pts / 1pt

RUSH 3 : 3pts / 2pts / 1pt

### Article 20 : Protocole

Le protocole se déroule sur le podium d'arrivée. Les coureurs concernés doivent se présenter dans les 10 minutes après leur arrivée avec la tenue de leur équipe.

Les 3 premiers de l'épreuve

Les 3 premiers du classement de la montagne

Les 3 premiers du classement des Rushs

Le leader du classement général de la Coupe de France si présent sur l'épreuve ou en son absence son Directeur Sportif

L'équipe vainqueur de l'épreuve

L'équipe leader de la Coupe de France

### Article 21 : Prix

Les coupes de France N3 sont inscrites comme épreuve Elite Nationale. La grille de prix FFC est de 1 220 Euros sur 20 coureurs.

Prix annexes :

Classement de la montagne (3 coureurs) : 100 € / 50 € / 30 €.

Classement des Rushs (3 coureurs) : 100 € / 50 € / 30 €

Les primes du grand prix de la montagne et des Rushs seront remis aux coureurs ayant terminé l'épreuve et présents sur le podium d'arrivée.

### Article 22 : Arbitrage

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et qu'il respecte toutes les clauses. Pour les cas non prévus dans le présent règlement il est fait appel à l'arbitrage et au règlement de la Coupe de France N3.

### Article 23 : Lutte contre le dopage – Contrôle antidopage

Les organisateurs et chacun des clubs participants considèrent comme nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite irréprochable à cet égard.

Les clubs participants s'engagent à appliquer ces règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par leurs coureurs et plus généralement par tous leurs membres.

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'AFLD et de la FFC par les officiels désignés, à l'arrivée de l'épreuve, dans la permanence d'après course.



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES



#### **Article 24 : Pénalités**

Le barème de pénalités de la FFC et le seul applicable.

#### **Article 25 : Protection de l'Environnement**

Il n'y aura pas de zone de déchets. L'épreuve traverse des sites classés et protégés. Les coureurs et suivants doivent apporter un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

En cas de jet de déchets volontaires sur la chaussée ou dans la nature, des sanctions peuvent être prises par les Arbitres conformément à la réglementation UCI et FFC.

Pour réduire son empreinte carbone, l'épreuve sera dotée de deux véhicules électriques dans la bulle.

En accord avec un industriel, qui fournit les bouteilles d'eau qui seront remis aux officiels et aux équipes, les bouteilles vides seront récupérées par l'organisation et acheminées vers un point de collecte prévu par cet industriel.

A cet effet, des sacs poubelles dédiés seront mis à disposition à proximité de la remise des dossards, plaque de cadre et transpondeurs et des parkings équipes.

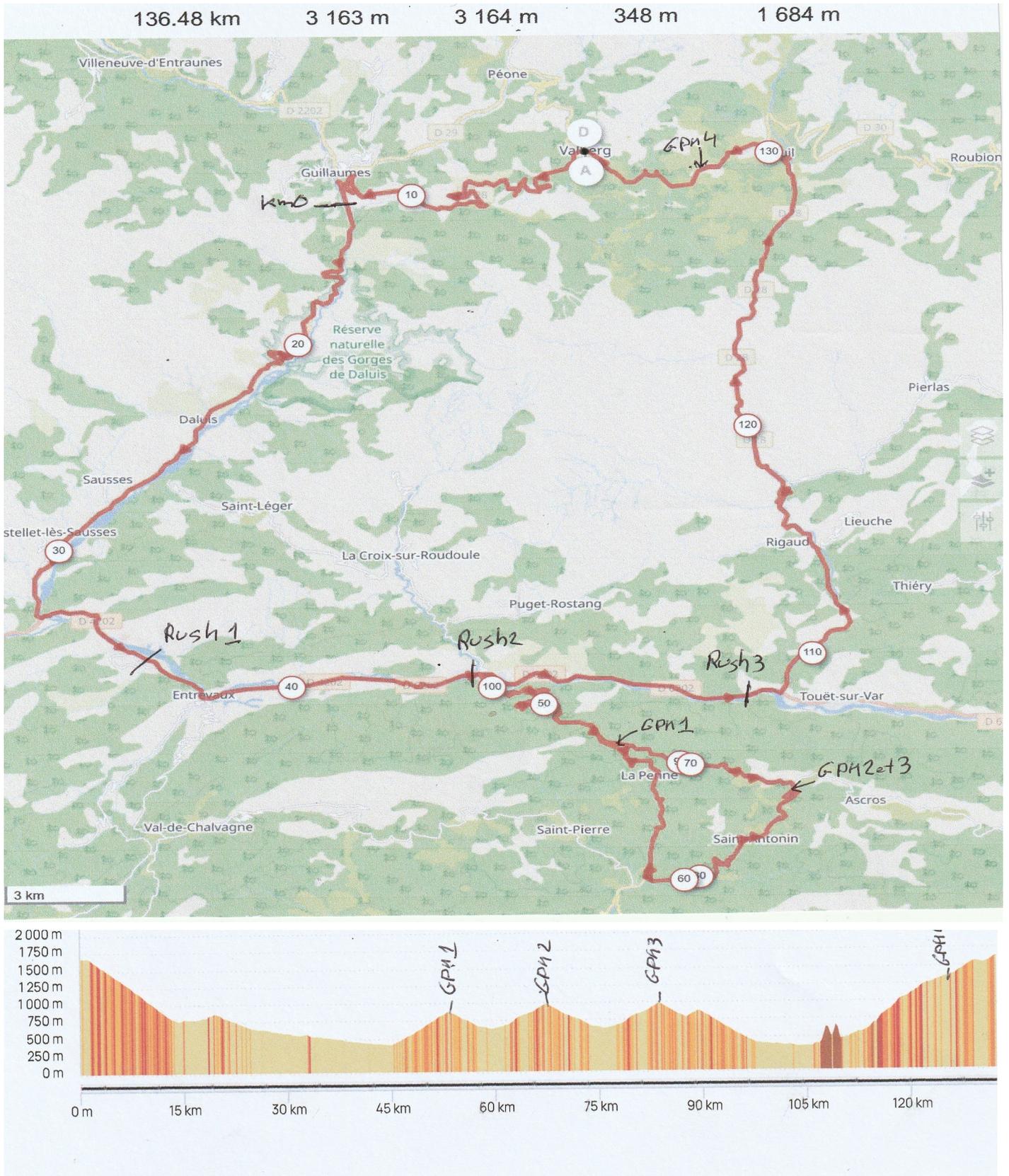
## Horaire de passage prévisionnel

Localité / Information	Kms réalisés	Kms restants	ROUTES	34 Km/h	31 Km/h
VALBERG (1669m) Départ fictif Place Charles GINESY	0	136	D28 : Descente neutralisée	12h00	12h00
Guillaume (800m) : Départ réel arrêté sur ligne droite sortie de Guillaume. Récupération des vestes par DS	13.7	122.3	D28 / D2202 G D2202	12h20	12h20
<b>Gorges du Daluis après 3 km du départ réel : 14 tunnels éclairés sur 4 km. ATTENTION : Passage de deux voies D2202 à une voie dans les tunnels. Pas de changement de direction ou d'ascension à la sortie des tunnels. Garder les distances.</b>					
Daluis	24	112	D2202	12h33	12h35
Passage dans AHP (04)	27	109	D2202 -> D902	12h37	12h40
Sausses	28	108	D902	12h38	12h42
Castellet les Sausses	30	106	D902	12h40	12h44
St Benoit	32	104	D902 / D4202 Gauche D4202	12h42	12h46
RUSH 1 – Après le Viaduc	35	101			
Passage à Niveau Entrée Entrevaux. Pas de train prévu.					
Entrevaux	38	98	D4202	12h49	12h54
Passage à Niveau Sortie Entrevaux. Pas de train prévu.					
<b>Km 41.7 !!! RADAR 70 km/h entre Entrevaux et Puget-Théniers</b>					
Passage dans les AM (06)	43.3	92.7	D 4202/D 6202	12h56	13h01
RUSH 2 – Gare de Puget-Théniers	44.2	91.8			
Passage à Niveau Entrée Puget-Théniers. Pas de train prévu.					
Puget-Théniers (400m)	45	91	D 6202 / D 2211A Droite D 2211A	12h59	13h04
Passage à Niveau Sortie Puget-Théniers. Pas de train prévu.					
Col de St Raphael (876m) GPM1	53	83	D 2211A	13h20	13h28
La Penne	56	80	D 2211A	13h23	13h31
D 2211A / D 427 (610m)	59	77	Gauche D 427	13h30	13h38
St Antonin	63.9	72.1	D 427	13h42	13h51
Ascroc (981m) GPM2	67.1	68.9	D 427 / D 27 Gauche D 27	13h49	13h59
Col de St Raphaël (876)	72.6	63.4	D 27 / D 2211A Gauche D 2211A	13h57	14h07
La Penne	75.6	60.4	D 2211A	14h04	14h14
D 2211A / D 427 (610m)	78.6	57.4	Gauche D 427	14h11	14h21
St Antonin	83.5	52.5	D427	14h23	14h35
Ascroc (981m) GPM3	86.6	49.4	D 427 / D 27 Gauche D 27	14h30	14h43
Col de St Raphaël (876)	92.2	43.8	D 27 / D 2211A Droite D 2211A	14h38	14h51

## Horaire de passage prévisionnel

Localité / Information	Kms réalisés	Kms restants	ROUTES	34 Km/h	31 Km/h
Puget-Théniers (400m)	100.2	35.8	D 2211A / D 6202 Droite D 6202	14h48	15h01
Passage à Niveau Sortie Puget-Théniers. Pas de train prévu.					
Séparateur central – Prendre à droite !			Km 103.2 à km 103.5		
Séparateur central – Prendre à droite !			Km 104.2 à Km 104.6		
Séparateur central – Prendre à droite !			Km 105.6 à Km 106		
RUSH 3 – Avant Rond-Point Gare de Rigaud	106.8	29.2			
Séparateur central – Prendre à droite !			Km 107.3 à Km 107.5		
Gare de Rigaud le Cians (338m).	108.2	27.8	D 6202 / D28 Rond point par la DROITE Gauche D 28	14h58	15h12
Gorges du Cians			D 28		
Bas de Rigaud	114.3	21.7	D 28	15h10	15h26
Grandes Clues (1116m)	120.6	15.4	D 28	15h25	15h43
Beuil (1450m)	127.8	8.2	D 28/D 30 - Rond Point par la DROITE Gauche D 28	15h40	15h59
Les Launes (1558m) GPM4	132	4	D 28	15h47	16h07
VALBERG (1669) - ARRIVEE Place Charles GINESY	136	0		16h00	16h23

## Le parcours avec le dénivelé

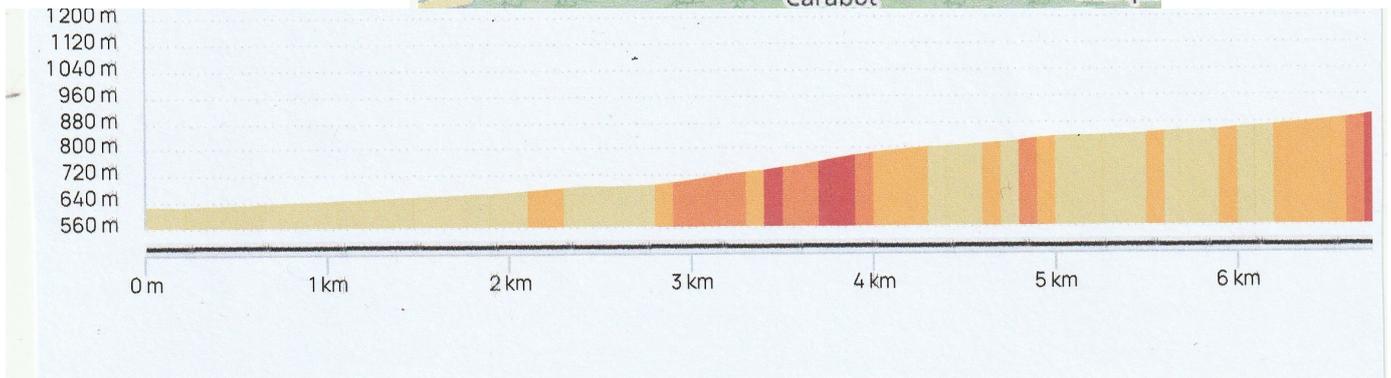
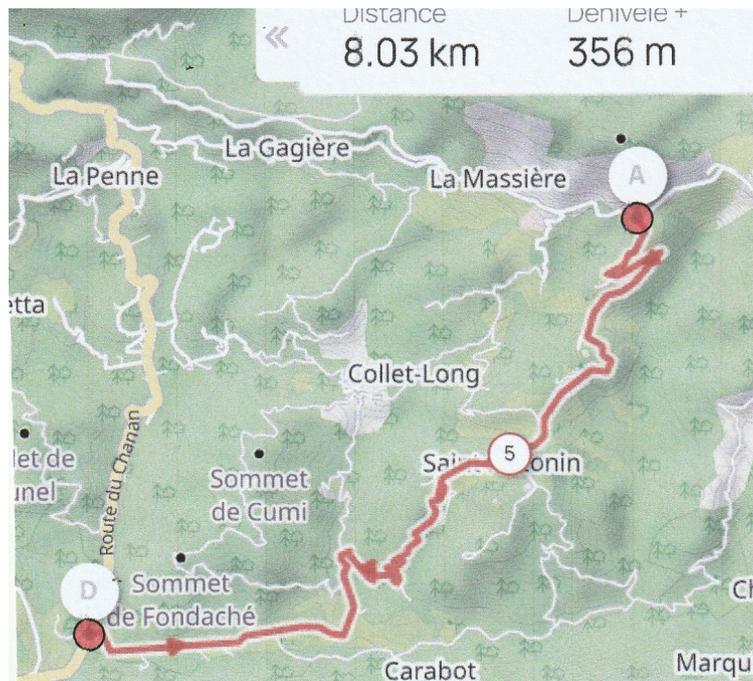
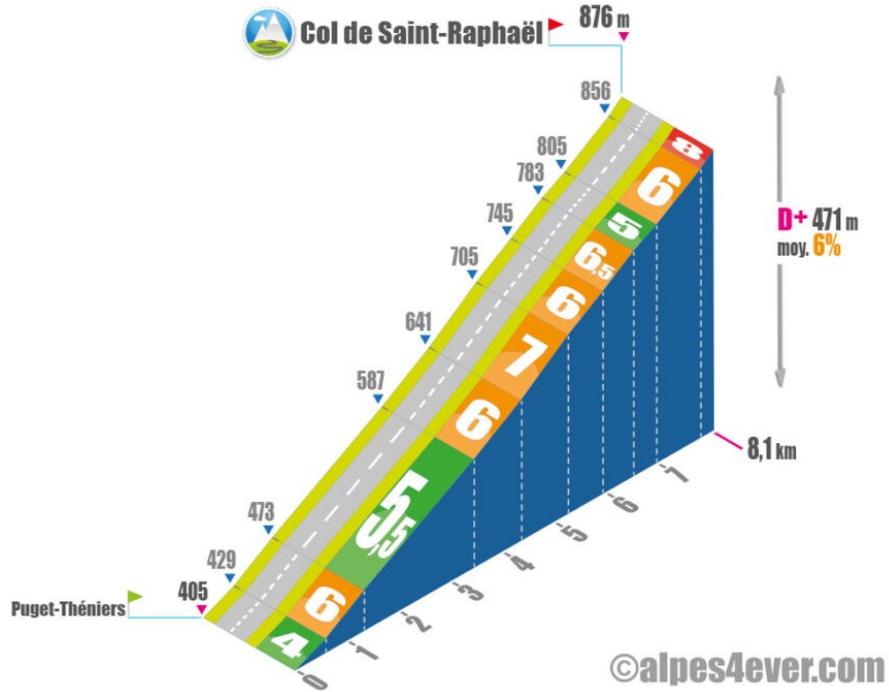




DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES



Valberg

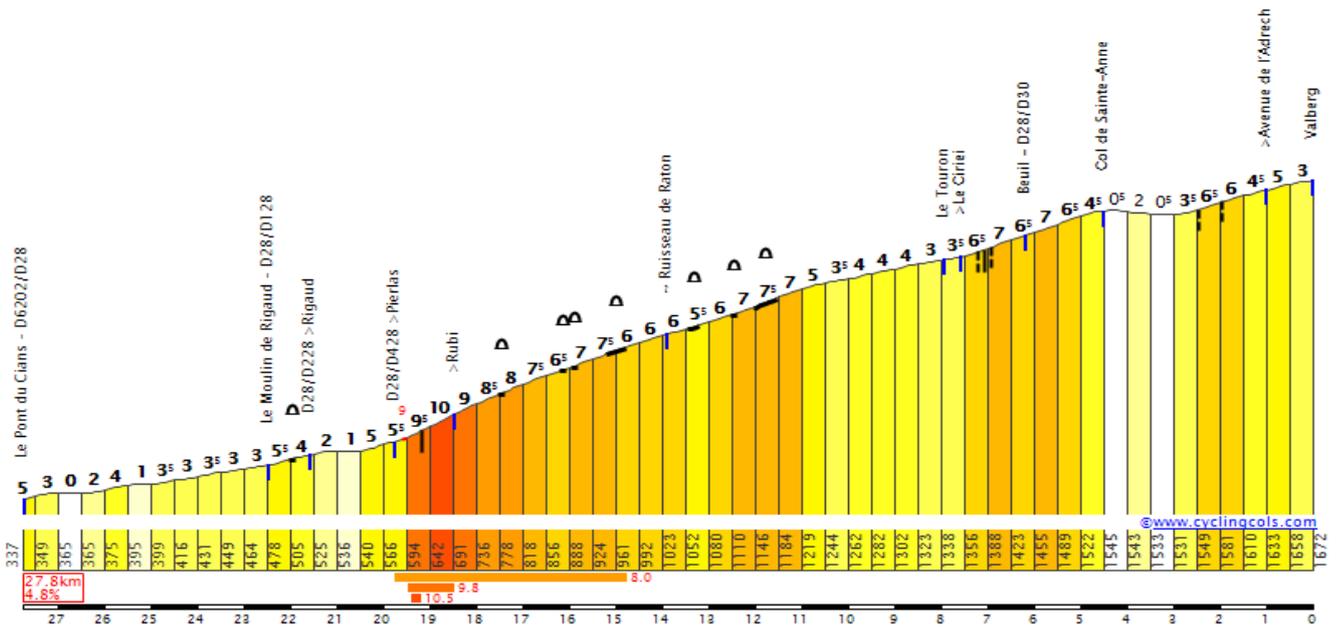


GPM 2 et GPM 3

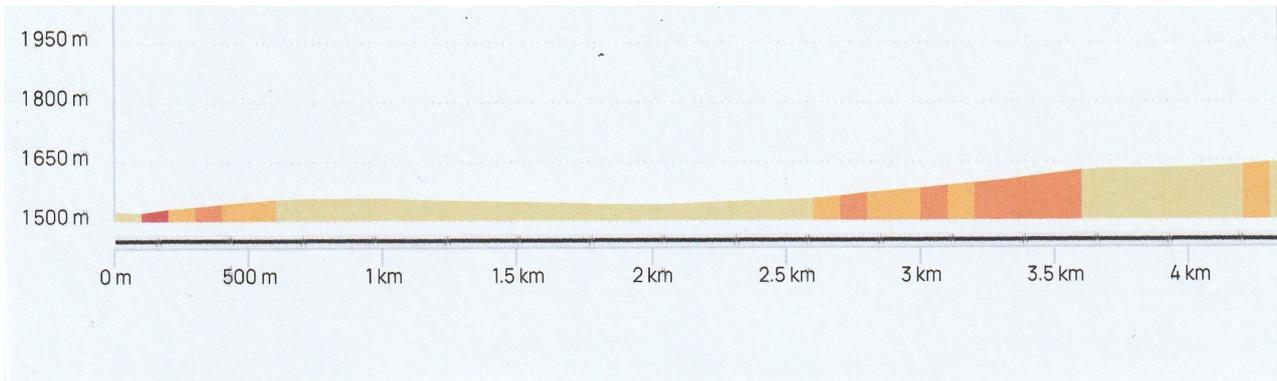


DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

Valberg



Ascension finale vers Valberg par les Gorges du Cians

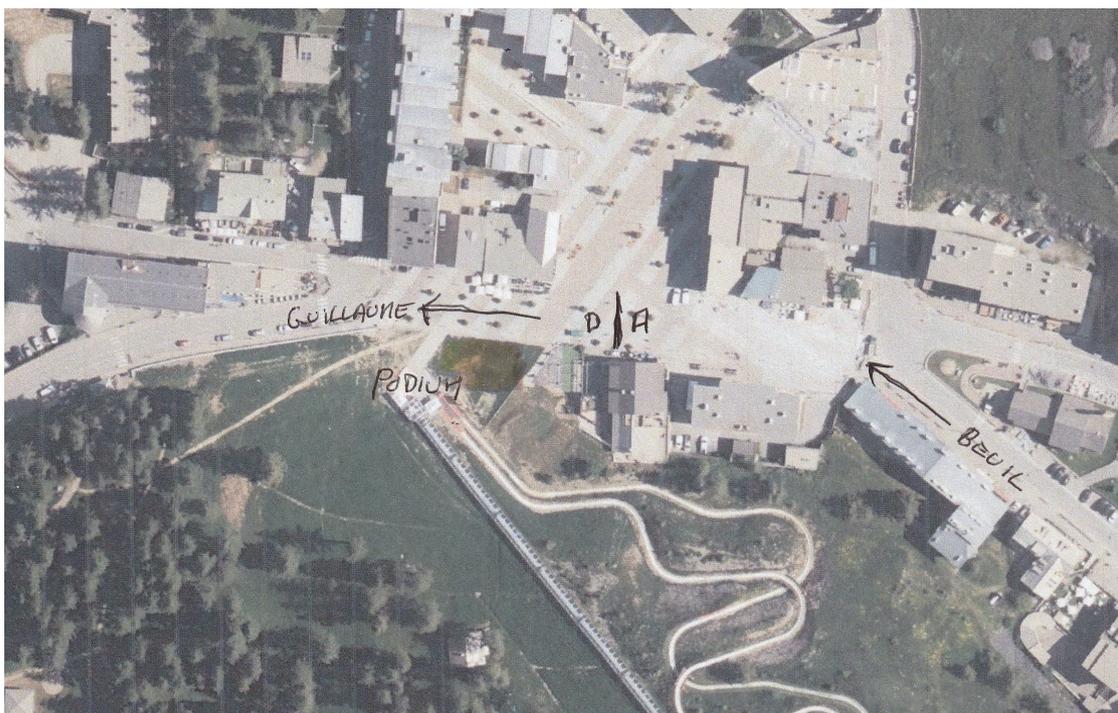


Les 5 derniers kilomètres - 176 m D+

**Permanence / Parking Officiel / Parking**



**Départ / Arrivée / Podium : Place Charles GINESY**





DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

  
Valberg

Les équipes de N3 engagées :



Equipes invitées :



Cavigal Cyclisme

UC Monaco



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

  
Valberg

## Les partenaires du GP de Valberg 2025



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES



14 avenue Philippe ROCHAT - 06 ANTIBES  
Tel. 04 93 33 94 99



Depuis sa création en 2017, Mermonts Organisation s'est imposée comme un acteur incontournable de l'événementiel sportif en plein air dans le département des Alpes-Maritimes, notamment dans le domaine du cyclisme sur route et également depuis cette année, du trail.

Animée par une passion profonde pour le sport, la nature, et extrêmement attachée à ce territoire des Alpes-Maritimes, Mermonts Organisation accompagne les amateurs de défis et d'aventure en organisant des événements uniques, où performance et convivialité se rencontrent.

Que ce soit pour ses propres événements ou en tant que prestataire pour d'autres organisateurs, Mermonts Organisation met tout en œuvre pour offrir des expériences mémorables à tous ceux qui partagent l'amour du sport outdoor.



Le garage SELLENS met à disposition pour le GP de Valberg 2 véhicules électriques.  
1018 Avenue du Campon—06110 LE CANNET